

(Un clic sur le titre vous mènera directement à l'article qui vous intéresse.
Déroulez simplement pour une lecture de l'ensemble du bulletin.)

MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

- Nous voterions oui !

UNICE À LA UNE

- Deux programmes clés pour la croissance et l'emploi
- Ernest-Antoine Seillière succédera à Jürgen Strube

AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

- Lignes directrices intégrées : un pas dans la bonne direction
- UNICE était aux Entretiens économiques de Bruxelles

AFFAIRES JURIDIQUES

- UNICE accueille un débat international sur les brevets
- Inventions mises en œuvre par ordinateur : deuxième lecture au Parlement européen
- Position adoptée récemment
- UNICE fait part à M. Kyprianou de la vision des entreprises à l'égard du futur programme de l'UE pour la politique des consommateurs
- Mieux légiférer
- Travaux en cours

AFFAIRES SOCIALES

- UNICE lance en ligne un centre de ressources pour les organisations patronales des nouveaux États membres
- Les partenaires sociaux rencontrent le Conseil informel "Affaires sociales"
- Travaux en cours

RELATIONS EXTÉRIEURES

- Programme de Doha pour le développement: les entreprises appellent à réduire les tarifs sur les marchandises
- Positions adoptées récemment
- Contrôles à l'exportation : UNICE en faveur d'une réforme générale
- Travaux en cours

AFFAIRES INDUSTRIELLES

- Énergie : UNICE rencontre le commissaire Piebalgs
- Position adoptée récemment
- Travaux en cours

ESPRIT D'ENTREPRISE & PME

- Un accès plus aisé aux fonds de l'UE pour les PME
- Travaux en cours

TABLEAU DE BORD / ÉVÉNEMENTS

- Fédérations membres : changements à haut niveau
- UNICE : une arrivée



Membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique

MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Chères lectrices et chers lecteurs de UNICE@news,

Nous voterions oui !



J'aimerais évoquer un grand défi pour l'Europe, la ratification du Traité constitutionnel. Ne nous y trompons pas : cette ratification est essentielle pour créer une Europe forte de 25 États membres, capable de défendre les intérêts de ses citoyens et de ses entreprises sur la scène internationale et de mener les politiques qui s'imposent pour améliorer la croissance et l'emploi. Qu'elle donne lieu à de vifs débats me semble positif. Ce qui l'est moins est qu'on y recourt parfois à l'amalgame, voire à des contrevérités.

Je saisis l'occasion de rappeler qu'en sa qualité de partenaire social, UNICE a participé activement, en tant qu'observateur, aux travaux de la Convention qui a abouti, le 29 octobre 2004 à Rome, à la signature d'un Traité constitutionnel pour l'UE par les États membres.

Dans le contexte de ce débat qui entoure d'importantes décisions nationales, UNICE insiste sur un point : le Traité constitutionnel fournit une base équilibrée pour modeler les politiques de l'UE à l'avenir.

L'article I-3, paragraphe 3 du Traité constitutionnel prévoit entre autres principes que, je cite :

"L'Union œuvre pour le développement durable de l'Europe fondé sur une croissance économique équilibrée et sur la stabilité des prix, une économie sociale de marché hautement compétitive, qui tend au plein emploi et au progrès social, et un niveau élevé de protection et d'amélioration de la qualité de l'environnement. Elle promeut le progrès scientifique et technique ...".

Le Traité constitutionnel permettra un meilleur fonctionnement de l'Union européenne élargie, en adaptant ses procédures décisionnelles à sa nouvelle composition. Il clarifie les compétences nationales et européennes, simplifie les instruments législatifs et le processus décisionnel. Il renforce l'aspect démocratique de l'UE en réservant un pouvoir accru au Parlement européen et aux parlements nationaux, tout en préservant la méthode communautaire.

La perfection n'est pas de ce monde, le texte n'est probablement pas idéal, mais la Confédération européenne des syndicats (CES) et UNICE l'ont déclaré toutes deux : nous voterions oui dans un référendum sur ce point.

A handwritten signature in blue ink, which appears to be "Philippe de Buck".

Philippe de Buck
Secrétaire général

DEUX PROGRAMMES CLÉS POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

Le 6 avril 2005, la Commission européenne présentait une proposition de septième programme-cadre pour la recherche et le développement technologique (7^e PCRDT) et un futur programme-cadre pour la compétitivité et l'innovation, qui couvriront tous deux la période 2007-2013.

Nos lecteurs s'en souviendront (voir notre édition d'avril 2005), la proposition de 7^e PCRDT est structurée autour de quatre grands titres : coopération, idées, citoyens et capacités.

Le budget réclamé par la Commission est d'environ € 10 milliards par an sur le cycle du programme (2007-2013). L'enveloppe totale se répartit en € 39,267 milliards pour la coopération, € 10,483 milliards pour les idées, € 11,620 milliards pour les citoyens et € 1,295 milliard pour les capacités; le reste étant dévolu à des postes divers (par exemple € 1,617 milliard pour le centre de recherche commun, ou € 2,8 milliards pour l'Euratom). Cela correspond à la contribution majeure que la recherche doit apporter à la stratégie de Lisbonne.

Pour l'industrie, il est particulièrement intéressant que l'accent prioritaire du programme-cadre soit mis sur ce que la Commission qualifie de "coopération", titre sous lequel un soutien sera apporté à tout un éventail d'activités de recherche largement définies, menées dans des domaines (prioritaires) choisis et dans le cadre d'une coopération transnationale :

- santé;
- agro-alimentaire et biotechnologie;
- technologies de l'information et des communications;
- nanosciences, nanotechnologies, techniques des matériaux et nouvelles technologies de production;
- énergie;
- environnement (changement climatique compris);
- transports (y compris l'aéronautique);
- sciences socio-économiques et humaines;
- sécurité et espace.

L'un des principaux objectifs implicites des propositions de coopération est le succès, qui rendra à l'Europe la place de leader qu'elle a perdue.

Dans la mesure où le 7^e PCRDT et le programme-cadre pour la compétitivité et l'innovation sont des éléments majeurs des futures dépenses communautaires, sous le titre "Compétitivité" des perspectives financières 2007-2013, UNICE rappelle que l'objectif prioritaire doit être d'allouer suffisamment de ressources aux programmes qui renforcent la compétitivité.

La proposition de 7^e PCRDT sera soumise à la procédure de co-décision. Le rapporteur du Parlement européen sur ce dossier est Jerzy Buzek (PPE-DE, Pologne), son *shadow* Philippe Busquin (PSE), l'ancien commissaire à la recherche. L'intention est une adoption des propositions d'ici l'automne 2006 (ce qui est possible sauf retards sérieux).

Pour plus d'informations, Cordis a ouvert un nouveau service destiné à suivre l'évolution du dossier : <http://www.cordis.lu/fp7/home.html>.

Quant au programme-cadre pour la compétitivité et l'innovation, il rassemble en un cadre unique (doté d'une enveloppe de plus de 4 milliards d'euros en prix constants 2007-2013) plus de sept programmes communautaires, existants comme futurs, dans les domaines qui ont été identifiés comme les plus critiques pour doper la productivité et une croissance durable en Europe. Il comprendra trois sous-programmes, respectivement sur l'esprit d'entreprise et l'innovation, le soutien aux TIC, une Europe énergétique intelligente.

UNICE apprécie cette simplification des programmes communautaires, laquelle est positive pour un recentrage d'actions visibles et efficaces sur la croissance et l'emploi. Elle apprécie également que la compétitivité soit retenue comme thème prépondérant, devant inspirer et guider tous les sous-programmes, et enfin que les instruments financiers communautaires se concentrent sur la croissance et les entreprises innovantes.

UNICE appelle la Commission à se montrer à la hauteur de l'approche "penser aux petits d'abord", en tenant compte du point de vue des PME et des entrepreneurs durant la conception et la mise en œuvre des actions.

Pour de plus amples informations, contactez [Vincent McGovern](#) et [David Coleman](#).

ERNEST-ANTOINE SEILLIÈRE SUCCÉDERA À JÜRGEN STRUBE



J'ai le plaisir d'annoncer qu'Ernest-Antoine Seillière, actuel Président du MEDEF, a accepté de succéder à Jürgen Strube à la présidence de UNICE, à compter du 1^{er} juillet 2005.

Philippe de Buck
Secrétaire général de UNICE

AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

LIGNES DIRECTRICES INTÉGRÉES : UN PAS DANS LA BONNE DIRECTION

Le 12 avril 2005, la Commission européenne a adopté les lignes directrices intégrées pour la croissance et l'emploi, qui couvriront la période 2005-2008. Ce "paquet", qui intègre les grandes orientations des politiques économiques (GOPE) et les lignes directrices pour l'emploi, devrait être approuvé par le Conseil européen en juin.

UNICE salue la présentation de ces documents en un ensemble unique, ainsi que les références croisées entre les 15 lignes directrices des GOPE et les huit des lignes directrices pour l'emploi. Faisant écho aux recommandations du rapport du printemps 2005, les lignes directrices intégrées soulignent la nécessité de s'attacher à la croissance et à l'emploi pour préserver et améliorer les conditions de vie au sein de l'Union européenne.

UNICE est satisfaite du contenu des lignes directrices intégrées.

- Les GOPE définissent une vision stratégique claire, couvrant les aspects macro- et micro-économiques, et soulignent à juste titre les liens entre les deux. Élever le potentiel de croissance

de l'UE par des réformes et maintenir de saines politiques macro-économiques constituent en effet des programmes complémentaires.

- UNICE accueille également favorablement les nouveaux éléments des lignes directrices pour l'emploi, notamment en ce qui concerne une approche cyclique du travail, la viabilité des systèmes de retraites et des soins de santé, des salaires propices à l'emploi et l'étude de l'impact exercé sur l'emploi par les coûts du travail non salariaux.

Les lignes directrices intégrées représentent un pas dans la bonne direction, vers une amélioration de la gouvernance économique dans l'Union européenne. L'enjeu désormais est la suite qui sera donnée concrètement à ces bonnes intentions et recommandations. Fondés sur ces lignes directrices, les plans d'action nationaux et le programme communautaire de Lisbonne seront les prochaines étapes à franchir pour renforcer le sentiment d'appartenance nationale de la stratégie pour la croissance et l'emploi.

Pour de plus amples informations, contactez [Jean-François Maystadt](#) et [Lorena Ionita](#).

UNICE ÉTAIT AUX ENTRETIENS ÉCONOMIQUES DE BRUXELLES

Le secrétaire général de UNICE, Philippe de Buck, a pris part à la conférence de deux jours organisée comme chaque année par la Commission européenne, les "Entretiens économiques de Bruxelles", qui s'est tenu les 21 et 22 avril 2005. Avec d'éminents intervenants tels que Mme Berès et M. Rasmussen, du Parlement européen, M. Davignon, ancien vice-président de la Commission européenne, et M. Monks, Secrétaire général de la CES, il a pris part à un panel discutant des moyens de faire passer la stratégie de Lisbonne des principes à l'action sur le terrain. Il a ainsi

expliqué comment, du point de vue des entreprises européennes, la stratégie renouvelée pour la croissance et l'emploi peut être mise sur les rails d'un avenir durable. L'Europe doit en effet affronter ses problèmes de croissance, de productivité, d'investissement et d'emploi en s'attachant aux principaux domaines où des réformes sont nécessaires : recherche et développement, réglementations plus simples et de meilleure qualité, flexibilité du marché du travail, mise en œuvre du marché intérieur.

Pour de plus amples informations, contactez [María Soriano Sanchez](#).

AFFAIRES JURIDIQUES

UNICE ACCUEILLE UN DÉBAT INTERNATIONAL SUR LES BREVETS

Un groupe de représentants des industries d'Europe, des États-Unis et du Japon se trouvait à Bruxelles le 11 avril 2005, au siège de UNICE, pour discuter de questions d'intérêt commun dans le domaine des brevets. C'est la quatrième fois que se réunit cette plate-forme, qui s'intitule "Trilatérale industrielle de la propriété intellectuelle". Outre UNICE, celle-ci se compose de la JIPA (association japonaise de la propriété intellectuelle), de l'IPO (association américaine des titulaires de propriété intellectuelle) et de l'AIPLA (association américaine du droit de la propriété intellectuelle).



brevet, et notamment d'éventuelles recommandations en vue d'un format commun pour le dépôt de la demande et les recherches que mènent les trois plus grands offices du brevet (OEB, USPTO et JPO).

L'objectif de la rencontre était de soumettre à ces trois offices du brevet des propositions destinées à réduire les coûts, promouvoir la sécurité juridique et diminuer le nombre et la durée des cas pendants.

UNICE a également informé les représentants des industries américaine et japonaise de l'actualité européenne, concernant la proposition de directive sur la brevetabilité des inventions mises en œuvre par ordinateur, et de ses principales actions.

Conduites dans un esprit positif, les discussions se sont concentrées sur l'harmonisation du droit du

Pour de plus amples informations, contactez [Ilias Konteas](#).

INVENTIONS MISES EN ŒUVRE PAR ORDINATEUR : DEUXIÈME LECTURE AU PARLEMENT EUROPÉEN

La task force "Inventions mises en œuvre par ordinateur" de UNICE s'est réunie le 12 avril 2005 pour discuter des prochaines étapes en vue de la deuxième lecture au Parlement européen et pour coordonner les actions de UNICE avec celles de ses fédérations membres et d'autres organisations sectorielles. La deuxième lecture commencera en avril 2005, et le Parlement a trois mois pour réagir à la position commune du Conseil. Un vote en plénière est prévu pour juillet 2005.

UNICE a exprimé son soutien à la position commune du Conseil. Pendant la deuxième lecture, elle s'attachera à faire passer ses messages auprès des eurodéputés en termes simples et à mettre en avant les aspects positifs de la directive envisagée, surtout pour les PME. Elle cherchera également à lever les erreurs d'interprétation introduites dans le débat par les opposants à la directive.

Pour de plus amples informations, contactez [Ilias Konteas](#).

UNICE FAIT PART À M. KYPRIANOU DE LA VISION DES ENTREPRISES À L'ÉGARD DU FUTUR PROGRAMME DE L'UE POUR LA POLITIQUE DES CONSOMMATEURS

Le 7 avril 2005, une délégation de UNICE conduite par son secrétaire général, Philippe de Buck, a rencontré M. Kyprianou, Commissaire en charge de la santé et de la protection des consommateurs.

Cette rencontre fut l'occasion pour UNICE de s'exprimer sur la future politique de l'UE en matière de protection des consommateurs. UNICE a réitéré son engagement à promouvoir le dialogue entre entreprises et consommateurs, soulignant les avantages d'une politique de l'UE équilibrée dans ce domaine, qui considère les entreprises et les consommateurs comme des partenaires et qui contribue à un meilleur fonctionnement du marché intérieur.

UNICE a confirmé également son appui à l'approche globale retenue par la Commission, à savoir progresser vers une harmonisation complète dans la politique des consommateurs malgré la nécessité d'une évaluation au cas par cas.

UNICE a recommandé à la Commission de donner la priorité à trois aspects :

1. la simplification de la charge réglementaire, notamment par la promotion de solutions autres que législatives;

2. l'impact des réglementations sur les entreprises;
3. une mise en œuvre correcte et une application homogène des règles.

M. Kyprianou est convenu de l'importance d'une politique qui conforte la confiance des consommateurs et les protège correctement tout en tenant compte des préoccupations des entreprises. Il a déclaré partager également avec UNICE le sentiment qu'une meilleure préparation des nouvelles législations et des évaluations d'impact améliorées sont importantes dans le processus législatif de l'UE.

Entre autres idées sur lesquelles la Commission se concentrera, le commissaire Kyprianou a souligné les travaux en matière de droit contractuel de l'UE et le réexamen de l'acquis communautaire en matière de protection des consommateurs.

Il a confirmé que les ressources nécessaires seront fournies pour assurer une mise en œuvre et une application uniformes de la législation dans le domaine de la protection des consommateurs.

UNICE a remercié le commissaire des bonnes relations entretenues et s'est montrée désireuse de poursuivre un dialogue ouvert avec lui au long de son mandat.

Pour de plus amples informations, contactez [Carlos Almaraz](#).

MIEUX LÉGIFÉRER

UNICE a favorablement accueilli la communication de la Commission relative au mieux légiférer pour plus de croissance et d'emplois dans l'UE. Elle se réjouit de l'accent croissant que la Commission et les États membres mettent, depuis quelques années, sur la qualité des législations et réglementations : cet outil est en effet crucial pour promouvoir la compétitivité. UNICE soutient la contribution renforcée que la qualité législative peut

apporter à la croissance et à l'emploi. Elle salue les propositions de la Commission visant à renforcer l'évaluation des impacts économiques, à étendre la portée des évaluations d'impact et à améliorer la transparence. La Commission devrait prendre des mesures pour renforcer le contrôle qualitatif des évaluations d'impact et s'attacher à la faisabilité du modèle type de coûts, en tant que méthode commune pour mesurer les charges administratives.

Pour de plus amples informations, contactez [Erik Berggren](#).

POSITION ADOPTÉE RÉCEMMENT

- Lettre de UNICE sur [EFRAG's draft endorsement advice letter on IFRIC 3: Emission rights](#) (en anglais uniquement)

TRAVAUX EN COURS

- Lettre de UNICE sur EFRAG draft letter on IFRIC D12-D14: services concessions arrangements
- Lettre de UNICE sur EFRAG draft endorsement advice on IAS 39: Fair value option
- Réponse de UNICE au questionnaire de l'IASB sur les principes de reconnaissance et de mesure pour les PME
- Lettre de UNICE sur le protocole d'accord de l'IASB sur le rôle des organismes de normalisation comptable et leurs relations avec l'IASB

AFFAIRES SOCIALES

UNICE LANCE EN LIGNE UN CENTRE DE RESSOURCES POUR LES ORGANISATIONS PATRONALES DES NOUVEAUX ÉTATS MEMBRES

Le centre de ressources pour employeurs fait partie d'un programme plus large, intégré, d'assistance technique aux partenaires sociaux des nouveaux États membres mené conjointement par les partenaires sociaux européens.

Le centre de ressources est adapté aux besoins des organisations patronales membres de UNICE, du CEEP et de l'UEAPME dans les nouveaux États membres, auxquelles il fournit divers services :

- informations détaillées sur les questions liées au dialogue social;
- informations sur les activités présentes et passées des partenaires sociaux européens;
- assistance concernant les possibilités de financement de projets par l'UE;
- assistance sur la soumission et la gestion de projets.

Pour de plus amples informations, contactez [Matthew Higham](#) ou parcourez le [nouveau site](#).

LES PARTENAIRES SOCIAUX RENCONTRENT LE CONSEIL INFORMEL "AFFAIRES SOCIALES"

Le 7 avril dernier se tenait, au Luxembourg, la réunion traditionnelle entre les partenaires sociaux européens et la troïka précédant le Conseil informel "Affaires sociales". L'objectif était de discuter de la récente communication de la Commission sur les restructurations.

UNICE a souligné à cette occasion que les restructurations relèvent avant tout de l'entreprise et que cette question doit être réglée par la direction et les travailleurs concernés. Les décideurs peuvent les aider à saisir de nouvelles opportunités et à minimiser les coûts d'ajustement en mettant en place un environnement propice, mais ils doivent éviter de dresser des obstacles à une adaptation pro-active au changement. Les employeurs européens ont également demandé instamment de veiller très soigneusement à ne pas tirer de fausses conclusions macro-économiques de données micro-économiques. Il existe en effet des entreprises rentables dans les secteurs d'activités rencontrant des difficultés en Europe, comme le

textile, de même qu'il existe des activités peu rentables dans les secteurs à croissance rapide.

Les partenaires sociaux ont présenté lors de cette rencontre les enseignements tirés de l'examen de neuf études de cas concernant le fonctionnement des comités d'entreprise européens. Dans ce contexte, UNICE a rappelé un autre texte commun majeur des partenaires sociaux, pertinent pour la question des restructurations : les orientations de référence pour la gestion du changement et de ses conséquences sociales, transmises à la Commission en octobre 2003.

UNICE s'est engagée à promouvoir ces deux textes, au niveau de l'UE comme au niveau national, et espère trouver le même engagement du côté des syndicats.

UNICE prépare actuellement une prise de position sur la communication de la Commission relative aux restructurations.

Pour de plus amples informations, contactez [Thérèse de Liedekerke](#).

TRAVAUX EN COURS

- Réponse de UNICE au livre vert de la Commission sur les migrations économiques
- Position de UNICE sur les propositions de lignes directrices intégrées pour la croissance et l'emploi
- Position de UNICE sur le livre vert de la Commission sur le changement démographique

VOTRE AVIS ?

Vos commentaires et/ou suggestions sont les bienvenus.
N'hésitez pas à les adresser à notre département des communications par courriel à <mailto:news@unice.be>.

Pour plus d'informations sur UNICE et ses fédérations membres,
visitez le site de UNICE, www.unice.org.

RELATIONS EXTÉRIEURES

PROGRAMME DE DOHA POUR LE DÉVELOPPEMENT : LES ENTREPRISES APPELLENT À RÉDUIRE LES TARIFS SUR LES MARCHANDISES

UNICE a pris part, du 12 au 14 avril 2005, à une visite conjointe à l'OMC avec des homologues des États-Unis (National Association of Manufacturers), du Japon (Keidanren), du Canada (Canadian Manufacturers & Exporters), d'Australie (Australian Industry Group) et de Corée (Korean International Trade Association).

L'objectif de cette initiative commune était de tirer la sonnette d'alarme concernant les négociations sur l'accès aux marchés pour les produits non agricoles et d'exprimer le ferme appui des milieux d'affaires à une libéralisation ambitieuse du commerce des biens industriels et à la facilitation des échanges.



Gary Campkin, rapporteur de UNICE pour les questions de mondialisation, et Alejandro Jara, Ambassadeur du Chili

Le groupe a rencontré plusieurs ambassadeurs de pays industrialisés et en voie de développement, afin de discuter des grandes questions en jeu dans les négociations. Citons entre autres les ambassadeurs du Kenya, de l'île Maurice, d'Inde, du Brésil, du Chili, du Pakistan, de Nouvelle Zélande.

Pour de plus amples informations, contactez [Adrian van den Hoven](#) ou lisez la [déclaration conjointe](#) ou la présentation "[Fly-In](#)" (en anglais uniquement).

CONTRÔLES À L'EXPORTATION : UNICE EN FAVEUR D'UNE RÉFORME GÉNÉRALE

Les contrôles à l'exportation doivent être réformés en profondeur pour répondre à l'évolution des contrôles sur les produits à double usage, comme l'émergence de menaces nouvelles, la mondialisation ou les rapides progrès technologiques. C'est l'un des principaux messages qu'expriment les commentaires de UNICE. Les réformes doivent être prépondérantes et tournées vers l'avenir, et définies en étroite liaison avec les milieux d'affaires. Elles devraient notamment reposer sur la sensibilisation et la responsabilisation des acteurs économiques, la diffusion des

informations sur les listes de contrôles et la législation applicable, et s'accompagner d'une assistance à la mise en œuvre pratique. Les contrôles devraient être réexaminés dans le cadre d'une structure de concertation rassemblant les pouvoirs publics et les entreprises, afin de trouver des mesures faisables pour les entreprises qui répondent aux nouvelles contraintes. En outre, UNICE est d'avis que la Commission européenne devrait jouer un rôle plus actif dans le domaine des contrôles à l'exportation, et donc étendre ses activités et les ressources en conséquence.

Pour de plus amples informations, contactez [Carlos Gonzalez-Finat](#).

POSITIONS ADOPTÉES RÉCEMMENT

- [Global Manufacturers Statement on the WTO Doha Round](#) (14 avril 2005, en anglais uniquement)
- [Global Manufacturing Fly-In presentation](#) (14 avril 2005, en anglais uniquement)

TRAVAUX EN COURS

- Déclaration de UNICE sur les relations entre l'UE et la Russie
- Position de UNICE sur les négociations pour un accord de partenariat avec les pays ACP
- Fiches de UNICE : mise à jour sur les négociations OMC du Programme de Doha pour le développement

AFFAIRES INDUSTRIELLES

ÉNERGIE : UNICE RENCONTRE LE COMMISSAIRE PIEBALGS

M. de Buck, accompagné de M. Hatry, Président du groupe de travail "Énergie" de UNICE, a rencontré le commissaire Piebalgs le 18 avril en vue de faire le point sur le développement de la politique énergétique communautaire. En ligne avec son manifeste politique de 2004, UNICE a exprimé toute l'importance qu'elle attache aux rapports d'évaluation que la Commission doit présenter cette année concernant la mise en œuvre des directives de libéralisation des marchés du gaz et de l'électricité adoptées en 2003. Bien que ces directives aient amené des progrès, les marchés nationaux continuent à dominer la scène

énergétique, et la concurrence ne donne pas encore ses pleins effets. Le renforcement du marché intérieur appelle des initiatives communautaires visant à renforcer les interconnexions transfrontières. UNICE a attiré l'attention sur les problèmes posés par l'arrêt du nucléaire dans différents pays. La discussion a également évoqué la préparation du livre vert "Efficacité énergétique", la proposition de directive sur les services énergétiques et le rapport que la Commission doit préparer cette année concernant la mise en œuvre de la directive CE/2001/77 concernant la promotion des énergies renouvelables.

Pour de plus amples informations, contactez [Daniel Cloquet](#).

POSITION ADOPTÉE RÉCEMMENT

- Commentaires de UNICE sur le livre vert de la Commission européenne sur les [marchés publics de la défense](#) (en anglais uniquement)

TRAVAUX EN COURS

- Propositions d'amendements à la proposition REACH
- Mise à jour de la position de UNICE sur la directive-cadre relative aux déchets
- Contribution de UNICE à une approche sectorielle mondiale pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Position de UNICE sur la politique de l'UE en matière d'utilisation des énergies renouvelables pour la production d'électricité
- Contribution de UNICE à la politique de l'UE pour l'efficacité énergétique
- Commentaires de UNICE sur la révision de la directive sur le commerce d'émissions (changement climatique)
- Réponse de UNICE aux propositions de la Commission relatives à l'accès aux services portuaires
- Avis de UNICE sur le 7^e programme-cadre de recherche et développement technologique

ESPRIT D'ENTREPRISE & PME

UN ACCÈS PLUS AISÉ AUX FONDS DE L'UE POUR LES PME

Philippe de Buck, Secrétaire général de UNICE, a pris part à une conférence organisée le 30 mars à Bruxelles par [SME Union](#). À cette occasion, Microsoft Corp., Intel Corp. et Hewlett-Packard ont annoncé un consortium PME destiné à aider davantage de PME à obtenir des fonds publics au travers du programme [EU Grants Advisor](#) de Microsoft.

Selon Microsoft, l'UE à elle seule a mis quelque € 117 milliards à la disposition des PME durant la période budgétaire actuelle (2000-2006) aux fins de technologies et autres investissements.

Malheureusement, pour diverses raisons, 45 % seulement des PME d'Europe sont conscientes de la disponibilité de fonds, et 4 % seulement

déposent une demande de financement. Parmi les candidates, seul un quart réussit à déposer une demande et obtenir des fonds.

Les membres du consortium apporteront des ressources pour fournir aux PME des outils et services centrés sur les possibilités de financement structurel par l'UE. Le programme EU Grants Advisor comprend un site web dédié aux PME et des services indépendants de conseils spécialisés, offrant des informations sur les fonds disponibles aux fins de technologie, d'emploi ou de démarrage d'une entreprise. Le programme offrira également aux PME une assistance concernant la procédure de demande si elles souhaitent obtenir des fonds pour lesquels elles sont éligibles.

Pour de plus amples informations, contactez [David Coleman](#).

WORK IN PROGRESS

■ Compendium de UNICE – La dimension PME de la politique de l'UE

TABLEAU DE BORD / ÉVÉNEMENTS

FÉDÉRATIONS MEMBRES : CHANGEMENTS À HAUT NIVEAU

■ La Fédération des entreprises de Belgique, la FEB-VBO, membre de UNICE, a l'honneur d'annoncer à nos lecteurs que **M. Jean-Claude Daoust** succède à M. Luc Vansteenkiste à la présidence de la fédération à compter du 28 avril 2005.

Nous informons également nos lecteurs que **M. Emil Tedeschi** a été élu président de la HUP, la fédération membre de UNICE en Croatie, à compter du 16 mars 2005.

Pour de plus amples informations, contactez la [FEB-VBO](#) et la [HUP](#).

UNICE : UNE ARRIVÉE

■ UNICE est très heureuse d'annoncer que **Mme Thuy Duong** a rejoint son personnel le 28 avril 2005 en qualité de secrétaire auprès du département des communications. Contact : thd@unice.be.